

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N° 3

Jeudi 18 juin 2026

## Présents

**Mairie :**

Florence Vidal  
Patrice Chamayou

**Parents élus :**

Géraldine Rousset, Céline Martel, Sarah Louis, Geoffroy Groll, Margot Achard-Murut, Morgane Jaskic, Amandine Pépin

**Équipe enseignante**

Marie Aulagnier, Cathy Marcellier, Maryline Cuoq, Mylène Martel, Julien Vigouroux

**Excusés :**

David Foury, M. l'Inspecteur de l'Education Nationale Thomas Cyril, Elodie Pierzak, Laëtitia Bonnefoi, Mathilde Rieu, Sophie Mauchauffée

**Ordre du jour :**

- 1 rentrée de septembre 2026
- 2 présentation du compte-rendu de l'évaluation d'école
- 3 perspectives liées au projet d'école
- 4 bilan des projets de l'année 2025-2026
- 5 travaux réalisés par la mairie et ses agents
- 6 Bilan APE
- 7 questions diverses

**1- Rentrée de septembre 2026**

Version définitive	Niveaux effectifs	total	enseignant	ATSEM
Classe 1	12 PS (dont une arrivée après la Toussaint liée à un déménagement) 16 MS + TPS	28 + 5 TPS, 2 matins/semaine	Marie Aulagnier	Morane Touzani (remplaçante de Mme Marie- France RIEU)
Classe 2	12 GS 9 CE1	21	Maryline Cuoq	Angélique Lagarto
Classe 3	14 CP 8 CE1	22	Cathy Marcellier	
Classe 4	20 CM1	20	Julien Vigouroux	
Classe 5	15 CE2 11 CM2	26	Mylène Martel	
		117 + 122 (avec les TPS)		

Les notifications MDA de l'école justifient que nous ayons 2 personnels à plein temps sur l'école.

TPS PS MS : Marie sera à temps partiel de septembre à décembre (3 jours par semaines)

Un TRS (enseignant titulaire) sera présent toute l'année sur la classe un jour par semaine et après le départ en retraite de Marie, un autre personnel fera les trois jours. M. Thomas s'est engagé à ce qu'il y ait un tuilage sur 2 ou 3 jours.

CE2 CM2 Mylène sera également à temps partiel (3 jours par semaines)

CM1 Julien aura toujours une décharge de direction un jour par semaine

Accueil des TPS (après la réunion de conseil des maîtres du 6 mai 2026)  
Seulement en septembre

Pour les enfants nés de janvier à juin  
2 matins par semaine mardi et jeudi  
Régularité obligatoire  
Propreté dès le premier jour

Les élèves seront très nombreux dans la classe (plus de 30)

Habituer les enfants à la socialisation par des moments de vie dans des groupes plus grands que le cercle familial restreint (crèche, nounou, cousin, amis...)

M. Chamayou précise que les TPS ne pourront pas être accueillis à la cantine.

Il précise également que Mme RIEU et Mme TOUZANI feront un tuilage sur trois jours à la fin de cette année scolaire.

La mairie précise que deux CM1 pourraient arriver de l'école de Saint Jean de Nay. Une réunion avec M. L'Inspecteur est prévue.

Les parents demandent si cette organisation serait pérenne. La mairie ne peut pas leur répondre pour l'instant.

Découpage des CE1 : les familles seront informées avant la fin de l'année scolaire

Et au niveau des espaces classes, Maryline et Julien échangeront de lieu pour les GS aient plus de place.

## **2- Présentation du compte-rendu de l'évaluation d'école**

### **Présentation du rapport d'évaluation de l'école de Chaspuzac**

Cette année, notre école a fait l'objet d'une évaluation externe, une démarche nationale qui vise à mettre en lumière les points forts de l'établissement et à identifier des axes de progrès pour les années à venir.

Les évaluateurs ont souligné plusieurs atouts importants de notre école.

Tout d'abord, les résultats des élèves sont globalement satisfaisants et souvent supérieurs ou comparables aux moyennes nationales. Le travail mené autour de la lecture, de la compréhension et de l'ouverture culturelle est particulièrement reconnu.

L'évaluation met également en avant la qualité du climat scolaire. Les élèves évoluent dans un environnement serein et bienveillant, grâce à l'implication de toute la communauté éducative : enseignants, personnels municipaux, parents et partenaires.

Les évaluateurs ont aussi salué la richesse des partenariats développés par l'école, notamment avec la médiathèque, la commune, l'USEP ou encore les structures culturelles et sportives du territoire. Ces actions contribuent pleinement à l'épanouissement des élèves.

Concernant les pistes d'amélioration, plusieurs priorités ont été identifiées. Nous poursuivons notre travail sur la lecture afin de renforcer encore la fluence, la compréhension et le vocabulaire. En mathématiques, un effort particulier sera porté sur la résolution de problèmes. Enfin, nous continuerons à harmoniser nos pratiques pédagogiques pour assurer une meilleure continuité des apprentissages tout au long de la scolarité des élèves.

L'évaluation recommande également de rendre encore plus visibles les nombreuses actions menées dans l'école et de renforcer la participation des élèves à la vie collective.

Pour conclure, ce rapport confirme la qualité du travail accompli par l'ensemble des acteurs de l'école. Il constitue une base solide pour construire notre futur projet d'école et continuer à faire progresser tous les élèves dans un cadre bienveillant et ambitieux.

### **3- Perspectives liées au projet d'école**

Trois axes pédagogiques pour des pratiques cohérentes de la PS au CM2

Résolution de problèmes

Grammaire de phrase

Fluence en lecture

Un axe sur le bien être à l'école et l'implication des élèves

Un axe sur la remédiation des difficultés d'apprentissage qui apparaissent (évaluations et Activités Pédagogiques Complémentaires)

### **4- Bilan des projets de l'année 2025 2026**

Des sorties

Classes à la montagne pour les GS CP CE1 : Mont Gerbier de Jonc avec la découverte de la Loire et une intervention par deux guides autour de la faune et de la flore

Au Estables, les élèves ont pu apprécier le paysage géographique (montée mécanique) avec un travail de croquis mené par les guides.

Classes à l'océan pour les CE2 CM1 CM2 : changement de paysage véritable, activités plurielles et riches en connaissance grâce à des guides exceptionnels

Les parents soulignent la richesse de ce séjour scolaire. Tous les enfants sont ravis, certains découvraient l'océan.

Temps au collège Lafayette pour les CM1 CM2 : bel accueil et important pour les élèves de découvrir le fonctionnement d'un collège à travers différentes activités

Sortie au musée le 30 juin : au musée Crozatier avec des ateliers avec des guides puis après le pique-nique, promenade dans le jardin Henry Vinay

Médiathèque les matins pour les PS MS : Mme Tardieu a fait un travail riche cette année.

Mme Chamayou précise que nous pouvons maintenir ce fonctionnement.

Mme Chamayou se questionne sur le rapport de l'évaluation d'école quelque peu négatif concernant la salle de motricité qui se situe à la médiathèque. Mme Aulagnier précise que l'atelier motricité à proximité d'un autre atelier est gênant au niveau du bruit. M. Vigouroux précise que habituellement cette salle est adossée aux classes de maternelle.

Médiathèque les mardis soirs en périscolaire

Les parents représentants sont ravis de ce temps riche culturellement.

M. Chamayou précise que nous pourrions peut être dédoubler ce temps le jeudi soir si Mme Tardieu est d'accord.

### **5- Travaux réalisés par la mairie et ses agents**

Réfection du couloir : l'équipe enseignante trouve le lieu plus lumineux et remercie la municipalité

La cour devait être réaménagée mais toutes les subventions ont été refusées.

Par conséquent, la mairie préfère mettre leur budget (24 000 euros) sur la mise en conformité électricité, priorité. Ces travaux seront faits en juillet.

Sécurisation de la cour avec grillage au mois de juillet avec la fermeture de la partie basse de la cour.

M. Chamayou précise qu'un rendez-vous est prévu avec deux familles, un major de la gendarmerie et M.

l'Inspecteur de l'Education Nationale, suite à la dernière intrusion dans l'école.

Par ailleurs, des vitres ont également été impactées.

Cathy précise qu'une petite couleuvre à collier est entrée en classe sur la pause méridienne. Avec Marie, elles ont réussi à la mettre dans une bassine et la relacher en pleine nature.

M. Chamayou précise que la mairie projette de refaire les classes de Marie et Maryline ainsi que l'aménagement du grenier.

Concernant l'achat du nouveau matériel en maternelle, M. le Maire demande si cela est possible d'attendre la rentrée 2027 pour que le nouvel enseignant puisse aménager la classe comme il le souhaite. La mairie prévoira un budget dédié pour 2027.

## 6- Bilan APE

Mme Mauchaufée étant absente et excusée, Mme Louis précise les dépenses de l'année :

9 441 euros (527 euros de cadeaux de Noël, 274 euros pour le spectacle des petits et 440 euros pour le spectacle des grands, 7 380 euros pour le voyage scolaire avec une prise en charge de 200 euros par élève par l'APE, 110 euros par la mairie, 100 euros par les familles, sortie aux Estables 820 euros, sortie au musée 160 euros, USEP 174,70 euros...).

Résultat – 3 324 euros

Dépenses de l'année		Recettes de l'année	
.Financement sorties et projets scolaires	-9 441,01 €	. Cotisations APE	1 440,00 €
<i>dont</i> Cadeaux de Noël et autres	-527,01 €	. Intérêts compte de placement	300,65 €
Spectacle Noël PS-MS	-274,00 €	. Photo de classe	747,15 €
Spectacle Noël grands	-440,00 €	. Bénéfices diverses manifestations	4 122,44 €
Voyage scolaire grands Arcachon	-7 380,00 € soit 200€/élève	<i>dont</i> Halloween	353,69 €
Sortie scolaire Les Estables	-820,00 €	Marché de Noël	362,03 €
Sortie scolaire petits musée Crozatier	-160 €	Chocolats de Noël	662,78 €
.Frais divers	-493,54 €	Vente pizzas	274,00 €
<i>dont</i> Ligue de l'enseignement USEP	-174,70 €	Loto	2 322,94 €
Assurance Multirisque	-205,71 €	Vte brioche	147,00 €
Assurance MAE	0,00 €	Kermesse	
Autres frais	-113,13 €		
<b>TOTAL Dépenses de l'année</b>	<b>-9 934,55 €</b>	<b>TOTAL Recettes de l'année</b>	<b>6 610,24 €</b>
		<b>RESULTAT ANNEE 2025/2026</b>	<b>-3 324,31 €</b>

Le conseil remarque que les sorties sont peu onéreuses pour les familles grâce à cette organisation.

## 7- Questions diverses

**Le conseil remercie la mairie.**

M. le Directeur précise qu'il reste disponible et à l'écoute des remarques. Les familles ne doivent pas hésiter à le contacter.

M. le Maire rebondit en précisant que deux nouvelles familles se sont plaintes des visites avec M. le Directeur qui n'étaient pas très attractives. L'équipe enseignante va réfléchir à une autre organisation.

M. le Maire précise également que le centre de loisirs de Loudes est surchargé. Une réflexion avec les maires du secteur est conduite. L'équipe enseignante reste vigilante sur l'accueil d'un centre de loisirs à l'intérieur de l'école. Les enfants seraient plutôt accueillis dans les salles de la médiathèque.

**Nous pouvons clôturer la séance.**

Fin de séance : 19h30

Nous remercions toutes les personnes présentes lors de ce dernier conseil d'école de l'année.

M Vigouroux Julien  
Directeur de l'école

Mme Martel Mylène  
Secrétaire de séance

